



CDEN du 04 Octobre 2022

Déclaration Liminaire de la FCPE

La rentrée scolaire 2022 / 2023 semble convenable dans l'ensemble cependant des inquiétudes persistent du côté des parents d'élèves FCPE.

Sur le premier degré, les parents d'élèves nous alertent de situations particulières comme sur l'école de Vesc où la gestion de personnel d'enseignement ne satisfaisait pas les parents et les enfants il y a encore quelques semaines. Nous demandons une prise en compte de la spécificité de cette école et espérons une solution future meilleure.

Concernant les collèges, nous les représentants des parents d'élèves qui siègent à la Commission Départementale de l'Éducation Nationale apprenons par voie médiatique lors des congés d'été que certaines divisions ferment dans des établissements. Cette décision unilatérale de fermer une division de 4ème dans l'établissement Daniel Faucher à Loriol a été incomprise par le conseil local FCPE et surtout non annoncée dans les prévisions du mois de février.

Le nominal de 30 élèves par division dans les établissements ne relevant pas de dispositif d'éducation prioritaire est nettement trop important pour aborder sereinement les différents apprentissages comme les langues vivantes par exemple.

Le collège de l'Europe à Bourg de Péage est dans cette situation critique car l'ensemble de ses divisions sont proche des 30 élèves avec une structure qui accueille plus de 880 élèves pour 31 divisions. Les besoins en Accompagnants d'élèves en Situation de Handicap ne sont pas totalement pourvus. Les parents d'élèves FCPE demandent aux services de l'Éducation Nationale de soutenir cet établissement en affectant les accompagnants nécessaires.

La complétude des équipes éducatives est importante pour la réussite de l'ensemble des élèves et les Services de l'Éducation Nationale doit aider et participer à la recherche d'enseignants manquants pour l'ensemble des collèges. Nous espérons que l'enseignant(e) de Technologie a été recruté(e) pour le collège Olivier de Serres de Cléon D'andran (pour un volume horaire de 12 heures).

Nous sommes conscients que les Services de l'Éducation Nationale ont apporté des solutions pour l'ensemble des établissements toutefois certains collèges restent encore fragiles et ils ont besoin de soutien supplémentaire pour accueillir l'ensemble des élèves dans les conditions normales d'apprentissage.

Les parents d'élèves FCPE